

MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Comme vous le constaterez notre actualité est riche. Elle repose sur l'engagement de tous nos bénévoles. Nous recherchons en permanence de nouveaux adhérents pour développer nos actions dans tous les domaines.

Vous avez des compétences, vous êtes désireux de participer à la défense de l'environnement, venez nous rejoindre !

A bientôt,

Louis Chabrier

CONCILIER UNE FORTE CROISSANCE DES CONSTRUCTIONS ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

La définition de l'urbanisme est très explicite. **L'urbanisme ne se réalise pas au détriment du bien-être de l'homme, il doit favoriser les rapports sociaux et préserver l'environnement.**

L'ASEVE a été, est, et entend être un acteur majeur dans la défense de notre environnement. Elle s'engage et agit concrètement :

- auprès de la Municipalité : en participant aux commissions des permis de construire et de la mobilité. L'ASEVE a obtenu que toutes les demandes de division de terrains soient présentées à la commission des permis de construire, ce qui n'était pas le cas dans le passé,
- auprès de POLD (Paris Ouest La Défense) qui considère notre association comme un partenaire fiable pour étudier les dossiers des modifications du PLU de Garches (voir article sur PLUi),
- auprès de la population : en accompagnant les Garchois dans leurs démarches de sauvegarde de l'environnement.



2022 : LE LOGO DE L'ASEVE FAISAIT PEAU NEUVE

Il est la représentation graphique de notre association.

Le nouveau logo de l'ASEVE évoque notre activité, nos valeurs et nos engagements.

Il se veut **fédérateur afin de rassembler** toutes les personnes engagées dans la défense de l'environnement et la protection de la nature : « ensemble pour l'environnement »
Les formes et les couleurs représentent l'ADN de l'ASEVE.

L'ASEVE note avec intérêt la démarche entreprise par la ville pour le réaménagement du centre ville et s'implique dans la consultation lancée par la Municipalité. Par ailleurs, notre association a adressé à Madame Le Maire un courrier rappelant **nos recommandations** :

- transformer le centre ville en zone de rencontres avec une vitesse maximale de 15 km/h permettant à chacun, piétons, deux roues et véhicules motorisés de partager l'espace public,
- préserver l'activité économique,
- végétaliser la place Saint-Louis et la rendre plus accueillante et intergénérationnelle.

L'ASEVE et le PLUi*

Le PLU de Garches, en vigueur depuis 2016, a été modifié en 2020 puis en 2022 par la Municipalité afin de mieux protéger les espaces verts, de limiter la densité des zones pavillonnaires, de sauvegarder le patrimoine architectural mais également de freiner les marges d'action des promoteurs. L'ASEVE, sollicitée par la Municipalité, avait donné un avis favorable à ces modifications tout en demandant que la liste des bâtiments à protéger soit élargie et qu'une protection plus sévère des espaces verts et des arbres apparaisse dans le dossier. Hélas, ces propositions n'ont pas été retenues et la pression immobilière ne cesse d'augmenter !

Le PLU de Garches est récemment devenu PLUi* car Garches fait partie des 11 communes des Hauts-de-Seine rassemblées dans l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD). Les décisions sont désormais prises par cet organisme avant de revenir à la Mairie. Une prochaine modification du PLUi est prévue.

* plan local d'urbanisme intercommunalités

» NOS ACTIVITÉS



REPAIR CAFE - juin 2022. Dans ce lieu de rencontre, réparateurs et Garchois se sont retrouvés pour remettre en état petit électroménager et matériel informatique et pour échanger sur l'évolution de la consommation.



FORUM DES ASSOCIATIONS de la ville de Garches en septembre 2022. Ce rendez-vous incontournable nous a permis de faire connaître nos engagements aux visiteurs et d'enregistrer de nouvelles adhésions.



OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE » au Domaine de Saint Cloud en septembre dernier. Les familles ont assuré le nettoyage des sous-bois. Ce fut une après-midi sportive suivie d'un goûter pour les enfants à la serre de Valois.



ANIMATION « BIEN MANGER EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT » organisée à l'automne par la Mairie de Garches, avec la participation des jardins Ramon et de l'ASEVE. Cet événement avait pour but de faire découvrir aux enfants le site des jardins potagers Ramon avec les animaux et plus particulièrement les insectes.



RALLYE DE GARCHES - octobre 2022
Bien connaître sa ville, c'est également la protéger. Les nombreux participants ont découvert l'histoire de notre ville à partir d'énigmes.



CONFÉRENCE DÉBAT « CONNAÎTRE LES RÈGLES EN MATIÈRE D'URBANISME » - janvier 2023
Animée par Karelle Diot, experte en droit de l'urbanisme (compte rendu disponible sur notre page FB).



NOTRE AGENDA 2023



Un nouveau **Repair Café** au mois d'avril prochain.



Participation aux **ateliers** organisés par la ville sur **l'aménagement du centre ville**.



Organisation d'une **conférence** sur le **rapport du GIEC** (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).



LA FRESQUE
DU CLIMAT

Participation aux ateliers sur le **climat** proposés par la Fresque du Climat à la Médiathèque.



Mise en place au sein de l'ASEVE d'une **commission « Urbanisme »** pour le suivi des nouveaux chantiers garchois et d'une **commission « Compost à Garches »** (le compost devenant obligatoire en 2024).



Participation au programme local de prévention des déchets ménagers organisé par le POLD (établissement territorial de Paris Ouest La Défense).



En tant que membre d'Environnement 92, représentant local de France Nature Environnement, l'ASEVE sert de **relais avec les autorités locales** (projet de plantation d'arbres, entre autres).